

L'ÉDITO



Le temps était enfin venu de ne plus associer obligatoirement l'action sociale locale à un type de collectivité ! Notre réseau est désormais ouvert à tous les professionnels territoriaux, qu'ils œuvrent dans les communes, les intercommunalités, les départements Nous avons pour ambition de transcender les frontières institutionnelles classiques. Ce changement de lettre (ACTAS, ex-ANCCAS) symbolise cette volonté commune. Nous adaptons ainsi notre association à des territoires et des besoins sociaux en perpétuels changements qui, plus que jamais, ont besoin que les forces se réunissent et s'additionnent.

Tout au long de nos 42 années d'existence, nous avons su nous révolutionner en gardant toujours à l'esprit nos valeurs et la philosophie des origines. Cette inventivité, c'est notre marque de fabrique, celle qui nous inspire au quotidien et qui nous pousse à trouver sans cesse des réponses inattendues face aux défis inédits que nous propose cette époque.

L'ANCCAS n'est plus, vive l'ACTAS et merci aux femmes et aux hommes qui ne comptent ni leur temps, ni leur énergie pour servir ce beau projet.

Nans MOLLARET
Président de l'ACTAS

CELA S'EST PASSÉ EN AVRIL ...

4 AVRIL

Groupe de travail Préparation des 42^{es} rencontres d'Evian au CCAS de Lyon

5 AVRIL

1^{ère} journée des délégués régionaux à la 27^{ème} Région

17 AVRIL

Réunion de relance de la délégation régionale Auvergne/Rhône-Alpes au CCAS de Clermont-Ferrand

18 AVRIL

Réunion du bureau de l'ACTAS à la 27^{ème} Région-Paris

29 AVRIL

Réunion de la délégation Aquitaine à la Maison des Associations de Cenon co-organisée avec les Unions Départementales des CCAS de Charente-Maritime, Dordogne, Gironde, Landes, Pyrénées Atlantiques, et Deux Sèvres

LE CHIFFRE CLÉ

13

C'est le nombre de dossiers reçus dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt 2019 :

« *La socio-esthétique en établissement pour personnes âgées : une approche d'accompagnement*

non-médicamenteux ». Remise des 5 dotations de 12 000 € le 20 juin à Evian lors des 42^{èmes} rencontres annuelles de l'ACTAS.

Retrouvez les informations sur www.actas-asso.fr



Le CA au travail.

L'ASSOCIATION DES CADRES TERRITORIAUX DE L'ACTION SOCIALE PRÉSENTE LES

42^{es}
rencontres
de l'Actas

19, 20 & 21 JUIN 2019
ÉVIAN-LES-BAINS

UNE ACTION SOCIALE POUR TOUS ET ADAPTÉE À CHACUN : L'UNIVERSALISME PROPORTIONNÉ



ACTUALITÉS

L'ANCCAS DEVIENT L'ACTAS :

RETOUR SUR UN NOUVEL HORIZON POUR NOTRE RÉSEAU

Le 6 juin 2018, lors de l'Assemblée Générale précédant les 41^{èmes} Rencontres de l'ANCCAS à Saint-Raphaël, les adhérents ont décidé de faire évoluer l'Association des Cadres Communaux de l'Action Sociale (ANCCAS) en Association des Cadres Territoriaux de l'Action Sociale (ACTAS).

Derrière ce changement de dénomination, c'est tout un réseau de professionnels issus du monde social qui décide de se développer pour mieux répondre aux réalités effectivement vécues au quotidien.

Une réflexion menée autour du projet associatif a pointé que l'ANCCAS manquait de visibilité et gagnerait à s'étendre aux cadres de l'action sociale des métropoles, des villes et des intercommunalités, dans la mesure où la loi NOTRe ouvre la possibilité à ces institutions de conduire des politiques sociales,

mais aussi à ceux intervenant dans les départements. L'idée n'est pas de faire un réseau tentaculaire et complexe, mais plutôt de gagner en expertise et en connaissances, et notamment sur des thématiques qui pouvaient être jugées mises de côté dans les réflexions, comme par exemple la petite enfance ou encore l'intercommunalité sociale.

Mais cette nouvelle perspective ne doit pas faire oublier ce qui a fait et fait toujours l'ANCCAS depuis des décennies, et qui est fortement apprécié de tous : un réseau professionnel et convivial, qui rassemble des techniciens de provenances très diverses.

En conclusion, le passage de l'ANCCAS à l'ACTAS peut se résumer en ces termes : « **S'ouvrir sans se renier** ».

« « « ÇA BOUGE ! » » »

Nans MOLLARET nouveau président de l'ACTAS est nommé depuis le 1er janvier 2019 Directeur Général Adjoint en charge des Solidarités au Conseil Départemental de l'Allier.

Lionel RAVIER, Directeur des finances et de la commande publique au CCAS de Cannes est le nouveau délégué régional PACA. Il succède à Anne-Marie TRUJILLO.

Marianne LE BLEVEC, Directrice du CCAS de Nanterre, et **Anna SCWARZKOPF**, directrice du CCAS Courvenot sont les déléguées régionales d'Ile de France. Elles succèdent à Marie-Françoise VEZIN et Brigitte COURBEZ, ayant toutes deux fait valoir leurs droits à la retraite.

DÉPARTS À LA RETRAITE

Françoise BESNARD, directrice du CCAS de Saint-Jean de Luz.

Françoise LEFEBVRE, directrice CCAS de Vire.

INITIATIVES

BESANÇON LANCE « LUNDISOCIABLE »

La Ville de Besançon et son CCAS ont lancé le 11 mars dernier la 1^{ère} édition de « Lundisociable » sur le thème de l'alimentation.

Autour de Gérard GUIEZE, philosophe et en partenariat avec Thierry MARX, Chef Cuisinier, créateur de « Cuisine-mode d'emploi(s) », ce forum de l'innovation sociale a valorisé des pratiques inspirantes visant à *manger bien et sain avec un budget contraint*, à donner envie de découvrir de nouveaux goûts et saveurs, à utiliser la cuisine comme levier d'insertion...

Lundisociable

Deux tables rondes ont rassemblé des acteurs institutionnels et associatifs : la Ville et le CCAS de Besançon, les Jardins de Cocagne et la Banque Alimentaire pour les actions locales ; les Women Food Truck et la Ville d'Amiens, Le goût des autres, le magazine Society et la Fondation Monoprix pour les initiatives d'ailleurs.

Forts du succès de cette première édition, la Ville de Besançon et son CCAS envisage pour la « saison 2 » d'aborder les thématiques au cœur du quotidien des citoyens, telles la santé ou le logement.

Pour (re)voir Lundisociable 2019 :

http://www.besancon.fr/index.php?p=1670&art_id=6692

3 QUESTIONS À ...

Céline PARANT, Directrice du CCAS de TOUL, responsable de l'animation des délégations régionales, **Denis ADDAD**, Directeur des Ressources Humaines au CCAS de TOURS, responsable de l'animation des réseaux de partenaires, sont en charge, sur décision du Conseil d'Administration de l'ACTAS de l'animation du réseau des délégations régionales et des partenariats.



■ L'ACTAS souhaite développer l'action des délégations régionales et pour ce faire mettre en place des journées à destination des délégués régionaux. Quel en est l'objectif ?

■ Lors des réflexions sur le projet associatif du réseau, il est apparu que certaines régions étaient très dynamiques et d'autres un peu moins. Mettre en place des journées dédiées aux délégués régionaux va permettre de réfléchir et travailler avec ces derniers sur leur rôle et leurs missions et de construire avec eux des réponses de proximité selon les besoins des adhérents. La vie de l'ACTAS en région repose essentiellement sur l'engagement personnel du délégué régional. Ces journées permettront, ainsi, aux délégués régionaux d'être accompagnés et de partager avec des pairs leurs expériences et questionnements.

■ Quand et comment se déroulera la 1ère journée ?

■ La première journée des Délégués Régionaux ACTAS va se dérouler le vendredi 5 avril 2019, dans les locaux de la 27ème région. Elle s'articulera autour de 2 temps forts :

- Une matinée consacrée aux échanges autour des retours d'un questionnaire distribué en amont qui vise à recenser les forces et les points de vigilance dans l'exercice de ces missions.
- Un après-midi qui permettra de présenter l'offre de services de nos partenaires

■ Quelles places pour les partenaires dans ces journées ?

■ Ce temps fort permettra aux partenaires de l'ACTAS de rencontrer les délégués régionaux afin d'échanger leurs offres de services qui peuvent intéresser les adhérents lors des rencontres régionales et autour desquelles les délégués régionaux pourront élaborer des rencontres. Les Délégués Régionaux, quant à eux, pourront faire valoir auprès de nos partenaires leurs attentes et leurs besoins, ainsi que ceux de leurs adhérents.

ZOOM SUR UNE DÉLÉGATION

NOUVELLE AQUITAINE

Résultat de la fusion des anciennes régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes, la Nouvelle Aquitaine regroupe désormais 12 départements. Plus vaste région de France, elle compte 25 grandes aires urbaines parmi lesquelles Bordeaux mais aussi Limoges, Poitiers, Pau ou encore La Rochelle.

Le dynamisme démographique, particulièrement marqué sur le littoral en fait l'une des régions les plus attractives ; d'ici 2050, on estime en effet que la région gagnera 1 million d'habitants dont 900 000 personnes âgées de 65 ans et plus.

Voici, parmi d'autres, l'un des sujets qui intéressera à n'en pas douter la section régionale et ses 44 adhérents dont **Philippe MAENNEL** est à ce jour le délégué régional.

La journée régionale 2018 fut consacrée au bien-être au travail et plus précisément à la mise en œuvre de baromètres et d'outils permettant de mesurer la satisfaction des agents de nos services sur leurs postes. Il fut également question de l'accès au

numérique et des difficultés rencontrées par les Services d'Aide à Domicile.



La prochaine rencontre est programmée le 29 avril prochain. Y seront abordés l'accès aux droits et le dialogue citoyens, questions à forts enjeux pour les CCAS et les CIAS, pour lesquelles l'analyse des besoins sociaux et les panoramas statistiques de territoire constituent des outils indispensables à développer.

Il sera également question de la place et du rôle joué par les CCAS et CIAS dans le développement d'actions innovantes de développement social local, en lien avec la notion plus globale de projet social de territoire. A bon entendre !

MERCI !

Denis GUIHOMAT

DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CCAS DE TOURS, PRÉSIDENT HONORAIRE DE L'ACTAS



« Vendredi 14 septembre le conseil d'administration s'est choisi un nouveau Président, notre collègue Nans MOLLARET. J'avais annoncé à la rentrée 2017 mon souhait de ne pas demander le renouvellement de mon mandat en 2018 et appelé Nans MOLLARET à mes côtés au poste de 1er Vice-Président. Après un peu plus de 11 années à la tête de notre réseau, il m'a semblé que le temps était tout simplement venu de passer la main pour permettre à notre réseau de continuer son chemin.

La création de l'ACTAS que j'ai voulue, soutenue par la presque unanimité de notre conseil d'administration, entérinée par une très forte majorité lors de notre assemblée générale de Saint-Raphaël, nous ouvre une nouvelle voie, un challenge magnifique pour notre nouveau Président, notre CA et pour nous tous.

L'ACTAS n'efface pas les presque 30 années de vie de l'ANCCAS ni même celles qui précédèrent avec l'amicale des directeurs de Bureau d'aide sociale dont nous sommes les héritiers. En s'ouvrant à l'ensemble des cadres territoriaux de l'action sociale, nous imprimons notre action dans la réalité de l'organisation administrative d'aujourd'hui et de demain. Il nous appartient de le faire en veillant à garder l'esprit de solidarité, de convivialité et de simplicité qui, me semble-t-il, sont les marques de notre réseau et en font la richesse. Je veux vous remercier de m'avoir permis cette belle aventure qui restera pour moi un point essentiel de ma carrière professionnelle. Je veux remercier celles et ceux qui m'y ont accompagné et soutenu, administrateurs et chargés de mission, passés et présents. Je te salue Michel pour ton soutien indéfectible et ton amitié. Je t'embrasse Mireille, sans toi l'histoire fut différente. »

PARTENAIRE

ACCEO - TADEO : DES SOLUTIONS NOUVELLES TECHNOLOGIES POUR L'ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES SOURDES OU MALENTENDANTES.



Avec Acceo, offrez un parcours complet à vos usagers sourds ou malentendants, de l'appel téléphonique à l'accueil sur place.

En milieu professionnel, avec Tadeo, vos agents sourds ou malentendants peuvent, en toute autonomie, téléphoner, recevoir des appels ou encore participer activement aux réunions d'équipe. Nos solutions sont disponibles dans le catalogue UGAP.